

PHILOSOPHIE  
ABOLIR LA PRISON

HISTOIRE  
LA PEINE QUI  
N'EXISTAIT PAS

ÉCONOMIE  
MIEUX VAUT ÊTRE UN  
DÉLATEUR

LITTÉRATURE  
LES POÈMES  
DE FRESNES, LA  
VICTOIRE D'UN  
CONDAMNÉ

HISTOIRE DE L'ART  
LES PRISONS  
IMAGINAIRES DE  
PIRANÈSE

LA

NOVEMBRE 2022 - NUMÉRO 30



## LA PRISON

### INTERVIEWS

avec

*Anne Sabater*

De l'association *Lire pour en Sortir*

avec

*le Père Pierrick*

Aumônier au centre pénitentiaire de  
Paris La Santé

*Fugue*

LF

# EDITORIAL

**R**éconcilier la société à sa prison. Quelle dimension accorder à la prison ? Une dimension morale : les détenus devraient-ils y “expier” leur faute ? Une dimension sociale : sont-ils mis à l’écart de la communauté parce que considérés comme dangereux pour elle ? Une dimension pénale : la durée de détention est-elle celle que la justice associe à la gravité de leur faute ? Si les prisons en disent autant sur une société que la société elle-même, pourquoi ne pas nous intéresser d’un peu plus près à nos prisons ? Comment forger un anneau réconciliateur entre des détenus bannis du corps social, et celui-ci qui les maudit pour leur faute ? À l’extérieur de ses murs, la prison peut être l’objet de fascination ou de peur ; en témoigne une littérature abondante à travers tous les arts. À l’intérieur de ses murs, elle n’empêche pas les élans intellectuels ou spirituels ; cette retraite imposée force à l’introspection. Travailler à réconcilier la société à sa prison n’est pas seulement fixer les conditions politiques de la réinsertion à la sortie, mais c’est aussi définir le rôle de nos prisons dans notre société.

***Alban Smith***

# SOMMAIRE



## *Philosophie*

ABOLIR LA PRISON

7

## *Histoire*

LA PEINE QUI  
N'EXISTAIT PAS

11

## *Économie*

MIEUX VAUT ÊTRE UN  
DÉLATEUR

15



## Littérature

LES POÈMES DE  
FRESNES, LA  
VICTOIRE D'UN  
CONDAMNÉ

19



## Histoire de l'art

LES PRISONS  
IMAGINAIRES  
DE PIRANÈSE

23



## Interview 1

LIRE POUR EN SORTIR

27



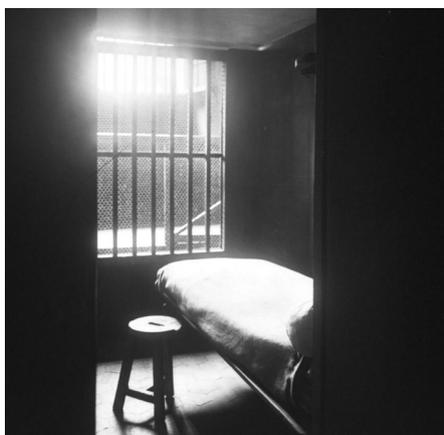
*Interview 2*  
LE PÈRE PIERRICK

31



*Coups de cœur de  
Charlotte*

35



*Anthologie poétique*

39

***Vous lisez La Fugue et aimez son contenu ?  
Vous souhaitez aider cette revue ?***

***Vous pouvez soutenir  
sa jeune équipe par vos  
dons afin de financer ses  
projets et accompagner  
son développement.  
Retrouvez-nous sur notre  
site afin de nous soutenir.  
Ajoutez votre pierre à  
notre jeune édifice !***

***Vous souhaitez partager vos impressions ?  
Répondre à un article?***

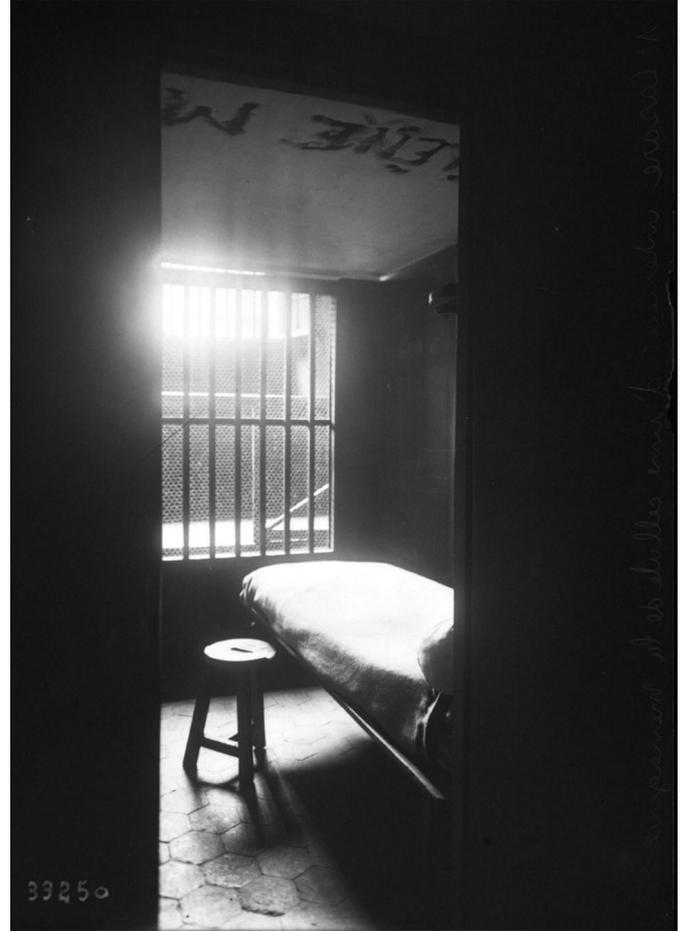
***N'hésitez pas à nous  
envoyer votre mot par  
mail ou via les réseaux  
sociaux !***

## ABOLIR LA PRISON

*Emmanuel Hanappier*

**« Nous ne pouvons juger du degré de civilisation d'une nation qu'en visitant ses prisons »** écrivait Dostoïevski.

**Aujourd'hui, face aux déficiences de notre système carcéral, certains cherchent à le dépasser plutôt qu'à le réformer, afin d'imposer une autre philosophie de la peine, qui n'est pas sans conséquence sur la conception que nous avons de l'État.**



Prison Saint-Lazare ©BnF

**A** l'origine de cette réflexion contemporaine sur le sens de la peine carcérale, se trouve le texte le plus fondamental de l'œuvre de Michel Foucault, *Surveiller et punir : Naissance de la prison* (1975). Le philosophe y remet en cause le système pénal tel qu'il existe depuis près de deux siècles dans notre société. Il y décrit d'abord le passage de la pénalité du supplice, prédominant, selon lui, sous l'Ancien Régime, à la pénalité carcérale apparue au XIX<sup>ème</sup>, où la prison devient presque l'unique mode de sanction. Tandis que le supplice qu'il décrit avec minutie était le parachèvement théâtral du processus judiciaire sous l'Ancien Régime, le système carcéral contemporain qui se substitue à cette mise en scène vise à éloigner le condamné de

la sphère publique dans un but d'expiation et de rémission.

### ***Deux époques, deux systèmes pénaux***

Michel Foucault met en perspectives ces deux systèmes pour montrer les rapports qu'ils entretiennent avec la société qui les institue. Là où l'un comportait une dimension sacrée et était réalisé au yeux du peuple qui en était partie prenante, se joignant à cette manifestation rituelle du pouvoir royal, l'autre exclut le condamné. Le système carcéral se rapporte plus généralement, selon lui, à une discipline imposée à la société en général, et aux écoles, aux

Tandis que le supplice avait pour but de manifester la souveraineté du pouvoir royal blessé par le crime, la prison et le système de surveillance dans son ensemble cherchent à corriger les individus.

entreprises et à l'armée, en particulier. « D'où vient la prison ? : Je répondrai "D'un peu partout", dit-il, il y a eu "invention", sans doute, mais invention de toute une technique de surveillance, de contrôle, d'identification des individus, de quadrillage de leurs gestes, de leurs activités, de leur efficacité ». Tandis que le supplice avait pour but de manifester la souveraineté du pouvoir royal blessé par le crime, la prison et le système de surveillance dans son ensemble cherchent à corriger les individus.

« Cette idée d'emprisonner pour corriger, de conserver la personne prisonnière jusqu'à ce qu'elle se corrige, cette idée paradoxale, bizarre, sans aucune fondement ou justification au niveau du comportement humain », serait apparue, selon lui, dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle, avec les lettres de cachet, relevant de la justice retenue du roi, qui permettaient l'incarcération sans jugement. Cette pratique s'est ensuite répandue grâce à l'influence de Bentham, philosophe britannique (1748-1832) qui a imaginé le système panoptique qui consiste en une prison circulaire qui n'a besoin que d'un seul gardien en son centre et où les détenus, jamais persuadés d'être regardés, finissent par se surveiller eux-mêmes. Cette idée qui n'a pas connu beaucoup d'applications est pourtant au cœur de notre système pénal, selon Foucault, lequel est le reflet de notre société animé par ce même principe de surveillance perpétuelle ou de "discipline".

## L'efficacité de la prison remise en cause

La perspective historique de Surveiller et punir laisse petit à petit place à une critique virulente du système carcéral en lui-même, qui reposerait sur trois principes : l'isolement, qui a pour fonction morale de régénérer l'âme par la solitude du corps et pour fonction policière de rompre les liens sociaux qui ont favorisé le crime ; le travail ensuite, qui « transforme le détenu violent, agité, irréfléchi en une pièce qui joue son rôle avec une parfaite régularité » ; enfin, le temps qui est l'objet même de la peine.

L'auteur considère que la prison favorise, voire condamne inévitablement à la récidive, dans la mesure où elle échoue dans sa mission de régénération spirituelle, rassemble des malfaiteurs et qu'elle provoque enfin, indirectement, la misère des proches du détenu.

Que faire alors ? Après avoir démontré l'échec du système carcéral, Foucault tente de désigner la voie qui permettrait d'y remédier ; il s'agirait d'abord



Prison de Fresnes ©Agence Lynx

## La philosophie de Michel Foucault a depuis de nombreuses années pénétré les sphères politiques faisant de l'incarcération l'exception et non la règle.

de comprendre l'origine de la délinquance, et non d'anéantir ou de réformer les prisons. La réponse se situe donc en amont, dans ce qu'il nomme les "illégalismes", néologisme qui désigne les comportements qui se développent en opposition à une loi qui les sanctionne sans pour autant parvenir à les corriger. Les délinquants seraient ainsi pris dans un cercle vicieux, la délinquance étant paradoxalement normalisée par la loi.

### **La prison, symbole de l'autorité de l'Etat ?**

La philosophie de Michel Foucault a depuis de nombreuses années pénétré les sphères politiques faisant de l'incarcération l'exception et non la règle. Christiane Taubira, suivie plus tard par Emmanuel Macron, déclarait en 2013 que la prison était inutile pour les délinquants condamnés à de petites peines et qu'elle favorisait même la récidive, influencée tant par la législation des pays scandinaves que par la lecture de *Surveiller et punir*. Corrélativement, ont été mises en place des peines alternatives telles que les peines de probation, exécutées "en milieu ouvert", censées pallier l'impuissance répressive de l'État. Et force est de constater que le droit français était bien éloigné de cette conception. La décision du 20 janvier 1994 du Conseil Constitutionnel le prouve, il reconnaissait que « l'exécution des peines privatives de liberté en matière correctionnelle et criminelle a été conçue, non seulement pour protéger la société et assurer la punition du condamné, mais aussi pour favoriser l'amendement de celui-ci et préparer son éventuelle réinsertion ».

Ce débat, ouvert par Michel Foucault, conduit ainsi à une réflexion plus cruciale encore qui touche à la définition même de l'Etat qu'adopte Max Weber dans *Le savant et le politique* ; la peine à laquelle le

coupable est condamné renvoie à une prérogative fondamentale de l'État puisque celui-ci est « cette communauté humaine, qui à l'intérieur d'un territoire déterminé [...] revendique pour elle-même et parvient à imposer le monopole de la violence physique légitime ». Les tenants de la philosophie foucauldienne, sans remettre en cause l'existence de la peine, tendent donc à dénier à l'Etat la légitimité de la violence qu'il exerce à travers elle, à l'instar de Frédéric Gros, spécialiste de Michel Foucault ; « *La peine demeure quelque chose de contradictoire à penser, puisqu'elle suppose un devoir de souffrance. Comment la puissance publique peut-elle se reconnaître envers l'autre un devoir de souffrance ?* » (Christiane Taubira, Frédéric Gros. *Épris de justice*, 28 novembre 2013).

Ce n'est donc pas simplement l'efficacité du système carcéral qui est en jeu mais le rôle que l'on attribue à l'État. Frédéric Gros conclut d'ailleurs ce dialogue avec la garde des Sceaux de l'époque en déclarant que « *le vrai courage politique serait de parvenir à briser l'équation: punir = incarcérer* ». Reste à inventer des peines alternatives, qui ne seront jamais, elles aussi, qu'un moindre mal. ■

Ce n'est donc pas simplement l'efficacité du système carcéral qui est en jeu mais le rôle que l'on attribue à l'État.



*Prison de la petite Roquette ©BnF*

## LA PEINE QUI N'EXISTAIT PAS

*Hervé de Valous*

**Le dernier siècle de l'Ancien Régime a connu d'intenses débats autour du système judiciaire, ce qui a alimenté les fantasmes les plus fous. Ils ont conduit à l'érection d'un symbole mondialement connu d'un système carcéral cruel au service d'un arbitraire omnipotent : le masque de fer.**



**L**e XVII<sup>ème</sup> et surtout le XVIII<sup>ème</sup> siècle français sont marqués par de plus en plus de débats autour de la procédure criminelle et des peines judiciaires voulues et organisées par le Code Louis de 1665 et par l'Ordonnance royale de 1670. Si les premières critiques du système judiciaire viennent de Montesquieu, c'est un Milanais, Beccaria, qui lance véritablement le débat avec un livre intitulé *Le traité des délits et des peines*, publié d'abord en italien en 1764 puis traduit en français en 1765. L'auteur se rattache au courant des Lumières, convaincu que la philosophie, loin d'être un seul exercice spéculatif, doit être une force agissante dans les sociétés. Son livre se doit d'être, comme il le souligne dès l'introduction, « la voix du défenseur de l'humanité » contre la « cruauté des tribunaux ». Ce livre est en réalité un essai philosophique plus qu'un traité juridique. En effet, l'auteur ne cite jamais aucun droit national de manière précise, et se contente d'un discours général, valable pour

toute l'Europe. Ainsi, Beccaria s'insurge contre le fait qu'en France, les accusés, avant même la fin de procédure criminelle, puissent être enfermés sur simple décision du magistrat. Pour lui, cela revient à appliquer une peine avant la sentence finale du tribunal. Or la conception judiciaire française de l'époque ne voit pas l'emprisonnement comme une peine mais comme une précaution. Les peines d'enfermement sont rares et sont considérées comme des peines par défaut. Elles ont lieu dans des maisons de force - souvent des forteresses royales voire des institutions religieuses - jamais dans des prisons à proprement parler.

### ***La prison : l'exception qui confirme la règle***

La peine de prison, aussi rare qu'elle soit sous l'Ancien Régime, est très souvent appliquée dans le cadre des lettres de cachet. Les hommes du temps distinguent d'ailleurs le grand cachet du



Cesare Beccaria (1738-1794)

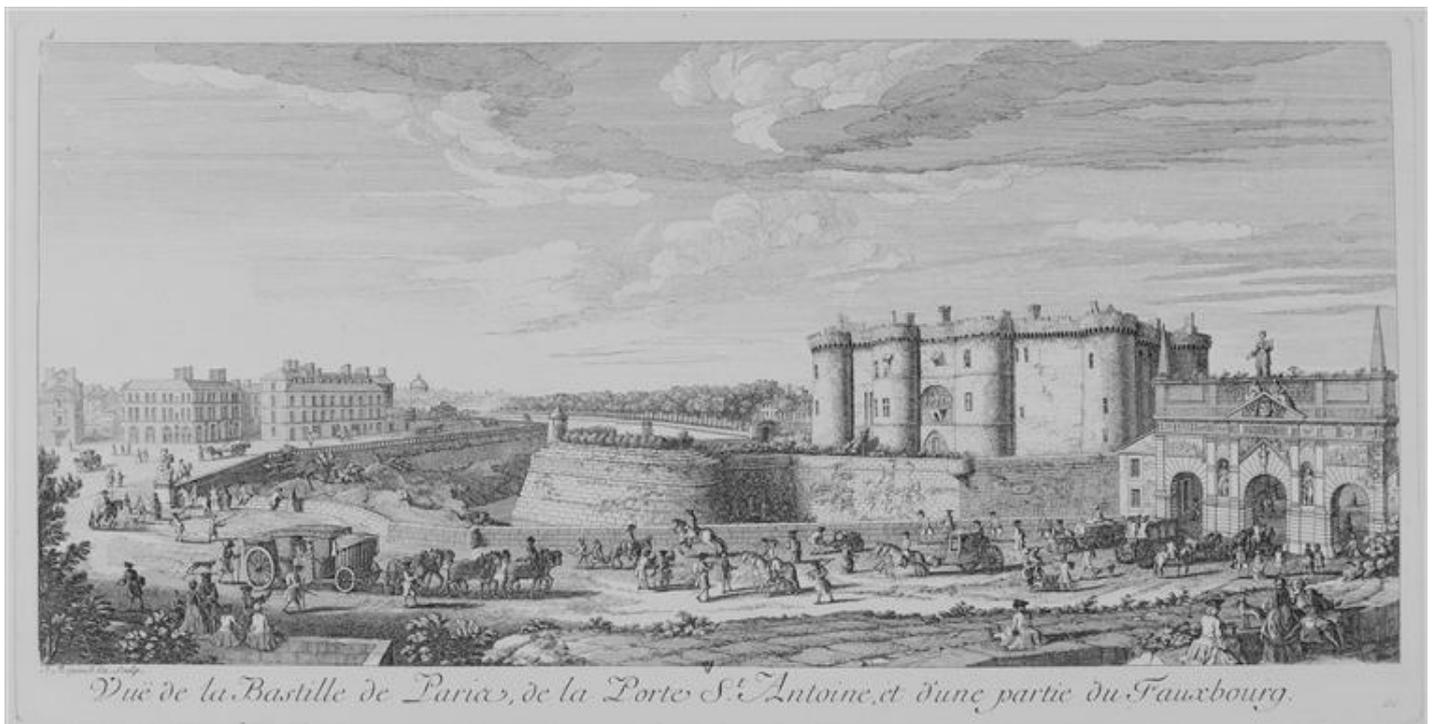
petit cachet. Le premier est une décision royale, souvent motivée par des raisons politiques. Des personnalités comme Nicolas Fouquet ou Voltaire en font les frais. Le petit cachet est la requête d'un particulier pour faire enfermer une personne pour divers motifs, comme la folie, le mariage inégal ou encore le libertinage qui conduit au scandale public, ce qui, sous l'Ancien Régime, peuvent conduire à des peines. De 1741 à 1775, vingt mille de ces lettres de petit ou de grand cachet sont envoyées mais sont loin d'être toutes suivies d'effet : l'administration royale répugnant de plus en plus à accorder de telles lettres pour les particuliers. Mais, à la faveur de la critique du système judiciaire opérée par Beccaria, et dans un contexte de remise en question de la monarchie telle qu'elle est alors, de nombreux philosophes français s'insurgent contre les lettres de cachet et contre l'enfermement comme prérogative royale. Mirabeau ira jusqu'à dire qu'il y voit « *l'arme la plus sûre du pouvoir arbitraire* ». Si exceptionnelles qu'étaient les peines d'enfermement, les philosophes y voyaient la partie immergée d'un système arbitraire quasi total. L'exceptionnel devenait systémique.

À toute cause il faut un symbole, et ce symbole, c'est Voltaire qui allait le trouver en faisant d'un prisonnier mystérieux, l'image même de la victime de l'arbitraire royal. Tout commence en 1703, quand meurt un prisonnier à la Bastille, dans le plus parfait anonymat. Il était arrivé dans cette forteresse royale en 1698, avec le nouveau gouverneur des lieux : Bénigne Dauvergne de Saint-Mars. Ce gouverneur, anciennement responsable des places de Pignerol et de l'île Sainte-Marguerite, aurait déjà eu sous sa responsabilité ce mystérieux personnage dans ces mêmes places fortes. Même si les prisonniers d'État exercent une certaine fascination sur le public dès le XVIIème siècle, rien ne laisse entrevoir que celui-ci puisse connaître une postérité sans précédent, au point de devenir un des prisonniers les plus célèbres de France.

L'auteur se rattache  
au courant des  
Lumières, convaincu  
que la philosophie, loin  
d'être un seul exercice  
spéculatif, doit être une  
force agissante dans les  
sociétés.

### ***Du velours aux fers***

Le prisonnier inconnu refait surface en 1745 quand sont publiés les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la Perse*, où il est dit que Louis XIV aurait simulé la mort d'un de ses bâtards, le comte de Vermandois, et l'aurait fait enfermé en raison de son homosexualité, lui imposant le port d'un masque de velours lors de ses déplacements. En 1751, Voltaire reprend à son compte cette histoire dans son *Siècle de Louis XIV*, en changeant seulement la matière du masque qui, de velours, se transforme en fer. D'autres détails sont rajoutés dans la réédition de 1752, comme la grande déférence



Vue de la Bastille Jacques Rigaud, crédit RMN photo

qu'aurait le gouverneur envers cet homme, ainsi que dans le *Supplément au Siècle de Louis XIV*. Tous ces détails, sans jamais évoquer aucun nom, laissent libre cours à l'imagination du public qui s'enflamme pour cette énigme. Chacun y va de son hypothèse jusqu'à ce que Voltaire suggère lui-même dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, qu'il s'agirait en réalité d'un frère bâtard de Louis XIV, d'où la grande nécessité de cacher son visage pour que personne ne puisse trouver une ressemblance entre le prisonnier et le visage du Roi, connu de tous par la monnaie. Cette histoire est immédiatement popularisée ; Louis XVI et Marie-Antoinette s'en seraient même préoccupés.

En réalité, l'identité du masque de fer importe peu. Pour les philosophes et les personnalités dites "éclairées", l'important réside ailleurs. Selon Monique Cotteret, pour eux, « si la victime n'est plus, d'autres, qui lui ressemblent, souffrent encore de la même tyrannie » (*La Bastille à prendre*, 1986) et il s'agit donc de changer cela. L'imaginaire autour du masque de fer, renvoyant à la torture,

à la déshumanisation, au lointain Moyen Âge barbare du fait de sa similitude avec les heaumes des chevaliers de jadis, suscite l'empathie, l'effroi et, partant, l'indignation. Pour les philosophes, il s'agit bien d'une pratique inhumaine en usage dans la Bastille, monument érigé dans les âges obscurs. Il n'en faut donc pas plus pour que le masque de fer soit associé à cette forteresse et que celle-ci devienne, à son tour, un symbole de l'arbitraire. Monique Cotteret affirme d'ailleurs que « lorsque les Parisiens s'emparent de la forteresse, nul doute qu'ils ne pensent venger le Masque de fer ». Malheureusement, le 14 juillet 1789, quand les révolutionnaires parisiens brisent les verrous de cette « Perse au cœur de Paris », ils ne peuvent rendre la liberté qu'à quatre faussaires, deux fous et un noble incestueux . Déçus du manque d'inventivité de l'arbitraire royal, les révolutionnaires ne pouvaient que se réjouir d'avoir abattu un des symboles les plus connus de l'enfermement, cette peine qui, d'un point de vue judiciaire et légal, n'avait jamais existé sous l'Ancien Régime. ■



Dessiné par E. DE BEAUMONT.

Gravé par LAISNÉ.

UNE FOUILLE A LA BASTILLE.

*Une fouille à la Bastille par E. de Beaumont*

## MIEUX VAUT ÊTRE UN DÉLATEUR

*Grégoire Lenoir*

Dans une situation donnée, nous choisissons nos actions selon la manière dont nous pensons que les autres vont agir. C'est ce que veut nous faire comprendre la théorie des jeux. Et, le "*dilemme du prisonnier*" est l'exemple archétypique d'un jeu en théorie des jeux. Une discipline aux applications nombreuses.



Vincent VAN GOGH. Huile sur toile. *La Ronde des prisonniers*. 1890.  
Moscou, Musée Pouchkine

**T**rois heures du matin, sept degrés. Vous avez froid. Autour de vous, quatre murs gris anthracite imposants, délabrés, effrités : vous êtes en prison. Comment en êtes-vous arrivé là ? Vous vous en souvenez à peine. Ah si, un complice de longue date vous a convaincu de commettre un vol de bijoux : quelle idée brillante ! Car la maréchaussée était là pour vous cueillir tous les deux à la sortie. Un modus operandi visiblement peu éprouvé... Que faire maintenant pour se sortir de là ? Vous n'avez pas le temps de répondre que la porte de la geôle s'ouvre et qu'un policier vous emmène pour l'interrogatoire. Même scénario du côté de votre compère. L'homme en bleu vous précise d'emblée que la situation dans laquelle vous êtes débouchera uniquement sur quatre issues :

- (1) Vous dénoncez votre ami et ce dernier ne dit rien. Dans ce cas, vous repartez libre, et lui, est condamné à 4 ans de prison.
- (2) L'inverse : vous vous taisez et votre ami vous dénonce. Ce dernier est remis en liberté et vous restez 4 ans dans votre cellule.
- (3) Chacun dénonce l'autre. Chacun prend alors 2 ans de prison.
- (4) Les deux restez silencieux. Chacun part pour 1 an de prison.

Que faire ?

### **Le dilemme du prisonnier**

Pour décider de l'action à mener – soit dénoncer, soit se taire – nous allons émettre l'hypothèse que votre complice et vous êtes parfaitement rationnels. Autrement dit, vous ne pensez qu'à minimiser votre peine de prison sans autres considérations, morales par exemple. En termes économiques, vous voulez maximiser votre utilité<sup>1</sup> à tout prix. On voit bien ici que chacun des joueurs peut changer l'issue. Vous devez par conséquent choisir votre action en fonction des décisions de votre complice. S'il ne dit mot, vous feriez mieux de le dénoncer car vous repartirez libre. S'il vous dénonce, à la

## Les entreprises mènent des guerres de prix alors qu'elles auraient intérêt à collaborer.

bonne heure, dénoncez-le sinon il sera libre et vous aurez une lourde peine. Dans les deux cas, l'action "dénoncer" vous avantage. Symétriquement, votre complice aura la même réflexion et choisira l'action dénonciatrice. Les interrogatoires déboucheront donc rationnellement sur l'issue (3) et chacun de vous sera condamné à 2 ans de prison. L'intérêt de cette simulation est de montrer que collectivement vous auriez dû faire en sorte d'aboutir à la situation (4). Mais, les stratégies individuelles ont eu raison de cette option avec pour résultat, une somme des peines non minimisée.

Le dilemme du prisonnier se décline dans de nombreux exemples de la vie réelle. Sur le plan géopolitique, pour prendre un exemple d'actualité, la confrontation nucléaire est particulièrement probante. Si l'un des deux belligérants soupçonne l'autre de vouloir utiliser l'arme fatale, on entre dans un dilemme du prisonnier. Il vaudrait mieux que personne ne l'utilise. Mais ne pas faire le premier mouvement, n'est-ce pas risquer que l'autre le fasse et qu'il vous éradique de la carte ? Autre exemple plus psychologique : dans le deuxième film de la trilogie *Batman, Le Chevalier Noir*, le vil Joker met des bombes à détonation télécommandée dans deux navires remplis de civiles. Chacun des navires possède la télécommande pour déclencher le TNT de l'autre. Là encore, dilemme du prisonnier. Personne ne meurt si personne n'appuie sur le bouton rouge. Mais comment savoir si l'autre bateau ne va pas déclencher l'explosion ? Ne vaut-il pas mieux faire le premier pas ? Enfin, et sur ce dernier point nous commençons à voir l'intérêt économique de notre exemple, les entreprises mènent des guerres

<sup>1</sup> Lire ou relire l'article économie de La Fugue sur le Pouvoir du Peuple (avril 2022) intitulé "Aux armes consommateurs"

# Le but de la discipline va être de dégager dans un jeu donné des stratégies dites “gagnantes” pour les joueurs.

de prix alors qu’elles auraient intérêt à collaborer.

## **Le dilemme du prisonnier**

Nous avons ouvert la porte de la théorie des jeux avec le dilemme du prisonnier dont vous, lecteurs, êtes maintenant de fins connaisseurs ! Comment faire le lien avec l’économie ? Pour commencer, voici la définition du “jeu” que nous avait donnée mon ancien professeur en la matière : « *C’est une interaction stratégique ou rationnelle entre plusieurs agents dans le cadre de certaines règles et où tous les participants ont des préférences concernant le résultat de cette interaction.* » Lorsque vous étiez prisonnier plus haut, vous étiez donc bien dans un jeu. Vous aviez une préférence pour passer le moins de temps possible en prison et vous interagissiez stratégiquement avec un autre joueur, votre complice, dans le cadre des règles établies par le policier. Autrement dit, la théorie des jeux étudie comment des individus choisissent des stratégies en fonction de ce qu’ils pensent de la manière dont d’autres individus vont interagir. Nous sommes dans un environnement incertain, c’est-à-dire où les joueurs ne connaissent pas l’action que vont choisir les autres joueurs. De manière très concrète, un Catane ou un Risk entrent évidemment dans ce cadre d’où la dénomination “jeu de société”. On voit donc bien que la théorie des jeux n’est pas seulement applicable en économie, mais dans toutes les disciplines où des comportements sont étudiés : sciences sociales, philosophie, biologie, etc.

En économie - car nous sommes tout de même réunis pour cela - la théorie des jeux va être utilisée à deux fins complémentaires. D’abord, pour modéliser des phénomènes et donc les

comprendre et les expliquer ainsi que prédire des issues. On va, par exemple, pouvoir approfondir comment les entreprises interagissent entre elles, comment les consommateurs réagissent aux prix, ou encore comment les prix eux-mêmes sont déterminés – aller au-delà du principe de la rencontre de l’offre et de la demande. Ensuite, le but de la discipline va être de dégager dans un jeu donné des stratégies dites “gagnantes” pour les joueurs. Il s’agit d’une stratégie qui, d’un point de vue utilitariste, vous “rapporte le plus” quelle que soit l’action des autres. Lorsque chaque joueur joue sa stratégie “gagnante”, on arrive alors à une situation d’équilibre appelée “équilibre de Nash” nommée d’après le mathématicien John Forbes Nash Jr <sup>1</sup>. Conjuguez ça avec l’utilisation de probabilités <sup>2</sup> et on obtient des modèles pertinents pour déterminer des taux d’intérêt de prêt ou trouver une quantité optimale de production pour une entreprise parmi tant d’autres exemples.

Il ne me reste plus qu’à vous conseiller vivement de regarder le film oscarisé, Un homme d’exception qui porte sur la vie de Nash pour vous plonger émotionnellement dans les méandres des découvertes economico-mathématiques d’un génie des jeux. ■

<sup>1</sup> Nash, J., 1951. Non-Cooperative Games. The Annals of Mathematics, [en ligne] 54(2), p.286. Disponible à : <<https://www.cs.upc.edu/~ia/nash51.pdf>>.

<sup>2</sup> Ce que l’on va appeler des “équilibres bayésiens”



*John Nash à Düsseldorf, Allemagne, en 2009. ©DPA ZUMA PRESS*

On obtient des modèles pertinents pour déterminer des taux d'intérêt de prêt ou trouver une quantité optimale de production pour une entreprise.

## LES POÈMES DE FRESNES, LA VICTOIRE D'UN CONDAMNÉ

**Ombeline Chabridon**

**Depuis le 22 août 1944, quatrième jour de son incarcération, jusqu'au 7 février 1945, jour de son exécution, Robert Brasillach composa de touchants poèmes au fond de sa cellule. Dédiés à Maître Jacques Isorni, ces vers assurent au condamné, au-delà de la mémoire littéraire, la survivance d'un legs spirituel.**

**D**e Brasillach à Fresnes, c'est son avocat, Jacques Isorni, qui en parle le mieux : "Au début de sa détention, comme Brasillach ne possédait pas de porte-plume, il avait mis une plume dans le tuyau de sa pipe et c'est ainsi qu'il écrivait [...] de sa petite écriture en pattes de mouche sur les feuilles quadrillées d'un carnet d'écolier." Et, plus loin : "Il m'a remis, un jour, un gage d'amitié qui, pour moi, n'a pas de prix. Il avait fabriqué pour m'en faire cadeau un petit livre, comme lorsqu'on a douze ans, contenant les premiers poèmes écrits à Fresnes..." (in *Le procès de Robert Brasillach*, 1946).

### **La fraternité des prisonniers**

Le poème liminaire du recueil, après l'épître dédicatoire à Isorni, est un "Chant pour André Chénier (1794-1944)". Brasillach place son recueil dans la lignée d'un autre condamné à mort, comme lui journaliste engagé et poète, emprisonné puis guillotiné en 1794. Il souligne dès le titre, comme plus loin dans le poème, la répétition de l'Histoire : "Un siècle et demi a passé. | La saison est encore moins sûre, | Voici le temps d'André Chénier." Outre le rapprochement des dates,

c'est bien plus la communauté de destin, le même sort malheureux partagé qui lie le prisonnier de la Terreur au prisonnier de l'Épuration. "Ô mon frère au col dégrafé" : ainsi apparaît à la fin du poème le mot frère qui revient si régulièrement dans les *Poèmes de Fresnes*. Cette forte fraternité avec tous les autres prisonniers du monde et de l'histoire constitue un motif récurrent tout au long des vers de Brasillach, et en particulier dans le poème intitulé Les noms sur les murs : "C'est à vous, frères inconnus, | Que je pense, le soir venu, | Ô mes fraternels adversaires !" Étonnante union des hommes, union contradictoire soulignée par l'oxymore du troisième vers, mais union profonde "par l'espoir et par la misère". Cette communauté universelle des condamnés est encore paradoxale en ce qu'elle se lie dans le départ qui d'ordinaire sépare les hommes mais qui, en prison, scelle un destin commun : "Nous l'avons vu, comme déjà tant d'autres | Hors de ces murs et vers les jugements, | Qu'ils soient ou non comptés parmi les nôtres, | S'en sont allés, si fraternellement." Ainsi se répètent inlassablement dans les vers de Brasillach les multiples dérivés du nom frère, cette idée englobant "tous les captifs du monde" et constituant pour le poète prisonnier un soutien salutaire. Maître Isorni d'ailleurs souligne bien,



Robert Brasillach et Maître Jacques Isorni pendant le procès du 19 janvier 1945. ©STF / AFP

dans son livre *Le procès de Robert Brasillach*, l'importance essentielle qu'a prise l'amitié dans la pensée du poète pendant toute la durée de son incarcération.

### ***Le poids des souvenirs***

Le poème *La jeune captive*, composé par André Chénier dans la prison Saint-Lazare, convoque la figure classique de la jeune fille pour incarner le regret de la vie au seuil de la mort, dans la tradition antique d'Antigone ou d'Iphigénie. Le motif romantique de la jeune captive possède une double efficacité littéraire : il incarne en effet non seulement la douceur de la vie et le charme de l'amour, mais aussi l'espoir et l'élan de la jeunesse : *"L'illusion féconde habite dans mon sein. | D'une prison sur moi les murs pèsent en vain. | J'ai les ailes de l'espérance"*. Chez Brasillach, l'espérance prend également figure humaine. Cette figure est celle, plus jeune encore, de *"la petite fille aux yeux de matin"* qui trouve, elle, son espérance dans sa

prière : *"L'enfant Espérance a joint les deux mains"* ("Lazare"). La naïveté et l'innocence enfantines sont une caractéristique prégnante des poèmes de Fresnes. Quand, chez André Chénier, le regret de la vie dans son insouciance et sa douceur s'incarne par l'évocation des "épis" de blé et du "pampre", sont convoqués encore plus simplement chez Brasillach les éléments naturels que sont l'eau et le feu : *"Pardonnez-nous Seigneur, de ne pas oser croire | Que le bonheur pour nous ait une autre couleur | Que la joie de la source où nos bouches vont boire | Et du feu où nos mains recueillent la chaleur"* (Psaume II). Les deux éléments (eau et feu), nécessité primaire des hommes et source d'un plein bonheur, sont évoqués avec la mention de leur couleur qui accentue encore la dimension sensitive, et donc poétique, du texte, et participent de sa force rhétorique. La poésie du style de Brasillach à la fois dépouillé et lyrique rend son élégie moins romantique que celle de Chénier, mais plus présente peut-être, plus immédiate.

## ***Des barreaux qui ne cachent pas le ciel***

Il est toutefois un autre point fondamental qui distingue le poète de Fresnes du poète de Saint-Lazare. En effet, la dimension surnaturelle des textes de Brasillach étreint le lecteur avec une force particulière et donne à sentir l'atmosphère mentale et spirituelle du prisonnier derrière ses barreaux qui "ne cachent pas le ciel". Le Brasillach journaliste inculpé pour ses écrits dans *Je suis partout* a disparu derrière le poète qui tourne son regard vers Dieu, son seul vrai juge et sa seule source de rédemption. Ses élégies prennent la forme de prières, comme l'indique le titre "Psaume" que prennent plusieurs de ses textes, les adresses directes au Seigneur et les nombreuses références bibliques. Enfin, la hauteur des textes de Brasillach s'établit aussi dans la fusion qu'il fait de son malheur personnel dans le sort collectif d'un pays en pleine guerre civile : "Seigneur, voici couler le sang de nos garçons, | Il a tout recouvert la patrie déchirée". S'élever, à partir de son destin individuel, à la transcendance du destin collectif, c'est peut-être là la mission éternelle du poète.

Poèmes de vie à la veille de la mort, prières d'amour fortes d'espérance, poésies tranquilles et humbles, les textes de Fresnes se lisent enfin comme un testament qui rédime tout, au-delà des guerres, des blessures et des accusations. Si bien qu'il faut peut-être conclure, contre Fouquier-Tinville qui condamnait Chénier, que la République a encore besoin des poètes. ■

S'élever, à partir de son  
destin individuel, à la  
transcendance du destin  
collectif, c'est peut-être  
là la mission éternelle du  
poète.



Chapelle cellulaire de Fresnes ©Agence Lynx

## LES PRISONS IMAGINAIRES DE PIRANÈSE

Anne Hédé-Haüy

Réalisée en deux temps, entre 1745 et 1761, la série d'eaux fortes de Giovanni Battista Piranesi intitulées *Carceri d'invenzione* comporte une quinzaine de planches, dévoilant un monde carcéral obscur, souterrain et minéral où la torture est évoquée en demi-teinte. Architecte de formation, l'artiste italien a usé de tout son savoir-faire pour créer un monde où la folie semble la seule échappatoire.

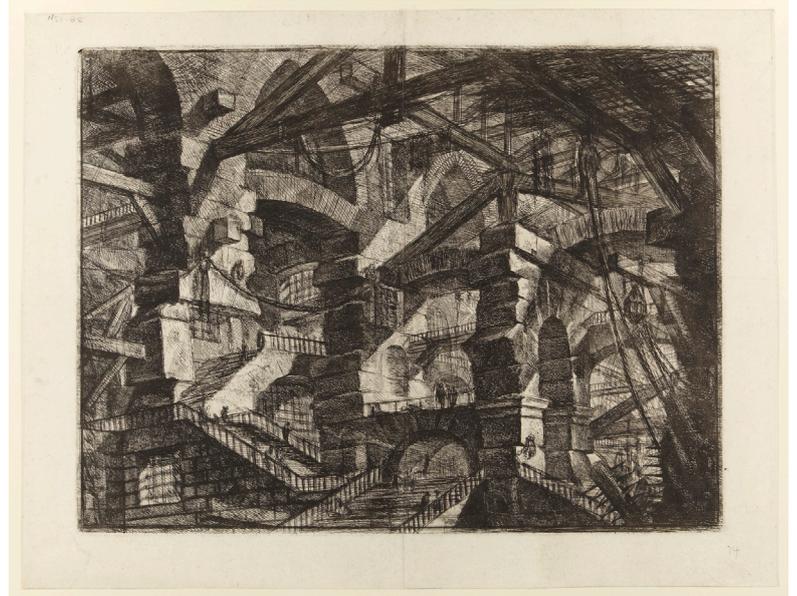


Planche XIV. L'Arche gothique. Piranèse. Princeton University Art Museum

### Le spectateur emprisonné

Seul face à l'estampe, le spectateur est immédiatement saisi par une sensation d'enfermement étouffante. Si des figures humaines sont bien évoquées dans ces prisons, elles sont toujours lilliputiennes et clairsemées, mettant en évidence le gigantisme des pierres. "L'Arche gothique", planche XIV, présente une humanité rabougrie, éparpillée sur des escaliers colossaux qui semblent ne mener nulle part. Plus menaçant et énigmatique encore, un réseau arachnéen de poulies et de cordages relie les arcades monumentales de la scène et les éléments de charpente dont les voûtes sont étayées. Ceux que l'on identifie comme les prisonniers, notamment dans "La Plate-forme aux prisonniers", planche X, sont écrasés par les instruments de torture que l'on devine autour

d'eux ; et, étrangement, ceux que l'on pourrait prendre pour les geôliers semblent eux aussi condamnés à des tourments éternels, au châtement de l'errance dans ces labyrinthes souterrains.

Mais ce n'est pas tant la vision d'infortunés prisonniers qui saisit le spectateur que la sensation de son propre enfermement dans la solitude effrayante des prisons imaginaires. Dramatique à l'extrême, l'œuvre l'est d'abord par une grande économie des moyens puisque Piranèse s'affranchit des contraintes de l'ornementation et des proportions vitruviennes pour permettre au jeu presque abstrait des masses de maçonnerie toutes les audaces de l'imagination. L'absence d'assise et d'un cadre délimitable à quoi se raccrocher tels qu'on les rencontre dans la scénographie théâtrale et la peinture de chevalet (par opposition à la fresque, la peinture murale et monumentale), la vacuité organisationnelle qui laisse l'œil sans

# Dramatique à l'extrême, l'œuvre l'est d'abord par une grande économie des moyens [...]

repos constituent un trompe-l'œil qui n'a pas vocation à guider, mais à égarer. D'où ces formes récurrentes des *Carceri* : escaliers qui ne mènent nulle part, spiralisations d'espaces dont on ne discerne par la fin, labyrinthes infernaux. Dans cet espace frénétique où rien n'arrête le regard, rien ne retient l'attention ni n'apaise l'esprit.

## Un refus du baroque ?

Par la fragmentation qu'il crée, par la multiplicité des espaces qu'il connecte et déconnecte, Piranèse s'affirme en opposition totale avec la puissance du baroque, ainsi que l'a démontré Pierre Boudon dans son article *Au-delà de l'utopie, le désenchantement piranésien*. Le baroque avait opéré une synthèse entre unité dynamique et multiplicité des parties, par la réunion des nombreux composants de l'image (corps, architectures, atmosphères) aboutissant au climax de la représentation, à savoir la centralité organisatrice des parties en un tout, que celle-ci soit présence (figure du Christ, de la Vierge), ou absence (une irradiation). Ce centre est le principe de clôture (les bords ayant disparu, notamment dans les grandes fresques des plafonds baroques) comme polarisation centripète, artifice nécessaire. Piranèse, lui, ôte le centre, et la composition des parties fuit dans tous les sens. Il dénie à ce centre le pouvoir d'un rassemblement : dans ses *Carceri*, l'espace ainsi est multiple, reproductible à l'infini, a-centré. C'est pourquoi, cette inversion de la finalité baroque, au lieu de nous transporter vers un ailleurs (céleste), nous étreint, nous enferme dans un espace multiplié et clos comme un palais des glaces sans sujet. Des zones imprévues d'ombres et de lumière retirent ainsi toute netteté et tout tranchant à la rencontre des orthogonales et des transversales ; des surfaces blondes sillonnées de morsures légères font contraste avec des régions laissées en réserve, qui suggèrent parfois d'étranges fumées tournoyantes, masquant certaines intersections cruciales et supprimant plus d'un point de référence dans l'espace perspectif. Dans la première version de la planche VI, "L'Arche aux gradins", des volutes de fumée se



Planche X. La Plate-forme aux prisonniers. Piranèse.  
Princeton University Art Museum

répandent au beau milieu de la gravure, masquant ainsi aux regards le pilier de l'arche-même qui est le sujet de la représentation et qui se dérobe aux attentes du spectateur.

## Prisons d'encre et de papier

L'étrangeté de cette série d'estampes qui se dégage comme un hapax dans la production artistique de l'époque, où certains voient même une préfiguration de certaines conceptions de l'art abstrait, a inspiré les poètes et écrivains torturés des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles. Les rêves de Piranèse interpellent ainsi le poète Samuel Taylor Coleridge dans les *Confessions d'un Opiomane anglais* (1822) de Thomas de Quincey : « Vastes salles gothiques, sur le plancher desquelles s'élevaient toutes sortes

[...] pour permettre au jeu presque abstrait des masses de maçonnerie toutes les audaces de l'imagination.

Cette inversion de la finalité baroque, au lieu de nous transporter vers un ailleurs (céleste), nous étreint, nous enferme dans un espace multiplié et clos comme un palais des glaces sans sujet.



Planche VI. L'Arche aux gradins. Piranèse. Leiden University

d'engins et de machines, roues, câbles, poulies, leviers, catapultes... qui exprimaient une énorme force déployée ainsi qu'une résistance vaincue. Vous aperceviez un escalier qui grimpait le long des murs, et sur lui, montant à tâtons, Piranèse lui-même : suivez les marches un peu plus haut, et vous constaterez qu'il s'arrête soudain abruptement, sans nulle balustrade, n'offrant à celui qui eût atteint son extrémité d'autre voie que les profondeurs béantes ». C'est la planche

VII, intitulée "Le Pont-Levis", qui semble le mieux correspondre à cette description, où des figures guident l'œil dans le dédale ascensionnel que l'artiste ne cherche pas à conclure, achevant d'égarer le spectateur dans l'infini des galeries, des escaliers et des charpentes.

De façon tout aussi explicite, Hugo évoque l'horreur piranésienne dans *Les Rayons et les ombres* (Le puits de l'Inde, 1839), ainsi que Théophile Gautier commentant *Hamlet* de Shakespeare adapté par



Planche VII. Le Pont-levis. Piranèse. Princeton University Art Museum

Dumas père : « Nous avons éprouvé cette ivresse et ce vertige de Shakespeare. [...] Nous avons parcouru d'un pied furtif ces immenses palais à la Piranèse, suivant le dédale des corridors, les circonvolutions des escaliers qui pénètrent dans les gouffres et s'élancent dans les cieux, nous égarant parmi les forêts de colonnes, à travers les salles baignées d'ombres et de lumières mystérieuses... ». Enfin Borgès, qui possédait des planches des Carceri, dans sa nouvelle "L'Immortel" intervenant dans *L'Aleph* (1947), crée un personnage qui découvre dans le désert une cité de l'angoisse. Celle-ci n'est pas sans rappeler le monde souterrain de Piranèse : « Dans les palais que j'explorais imparfaitement, l'architecture était privée d'intention. On n'y rencontrait que couloirs sans issue, hautes fenêtres inaccessibles, portes

colossales donnant sur une cellule ou sur un puits, incroyables escaliers inversés, aux degrés et à la rampe tournés vers le bas. [...] Je ne veux pas décrire cette ville : un chaos de paroles disparates, un corps de tigre ou de taureau, où pulluleraient de façon monstrueuse, conjuguées et se haïssant, des dents, des viscères et des têtes, pourraient à la rigueur en fournir les images approximatives ».

Ainsi, loin d'enfermer seulement, ces prisons de mort sont aussi, paradoxalement, le lieu de l'éclosion et de la naissance, où l'imagination se vivifie et engendre sans cesse, une estampe donnant naissance à une autre dans la production sérielle de l'artiste, et où se nourrit le génie d'autres artistes. ■

# INTERVIEW AVEC

## ANNE SABATER, DE *LIRE POUR EN SORTIR*

**“Donner aux détenus la capacité de réfléchir pour faciliter ensuite leur réinsertion”**

***Lire pour en Sortir* est une association qui propose aux personnes détenues des actions de réinsertion par la lecture, en France métropolitaine et dans les DOM-TOM. Anne Sabater, ancienne avocate et maintenant coordinatrice pour l'association de l'équipe locale de Draguignan, accorde une interview au journal *La Fugue* pour nous parler de leur action culturelle à l'intérieur des prisons.**

L'action culturelle de *Lire pour en sortir* s'organise autour de 5 missions : un programme personnalisé de lecture, l'organisation et l'animation d'actions culturelles autour du livre, un soutien à la sortie de l'illettrisme, le développement de l'offre de lecture des bibliothèques pénitentiaires et un soutien à la réinsertion par la formation aux métiers du livre.

*La Fugue* : Quel est le rôle de l'association *Lire pour en Sortir* ?

Anne Sabater : Notre association travaille d'abord en lien étroit avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) qui est un service qui suit les détenus en détention comme en aménagement de peine. Nous organisons grâce à eux et aux directions des établissements pénitentiaires nos rencontres avec les détenus qui s'y inscrivent de manière volontaire. Nous les recevons dans les parloirs où nous leur expliquons nos activités, notamment le programme personnalisé de lecture. Nous travaillons ensuite en lien avec le pôle enseignement des prisons, et nous aidons les détenus les plus jeunes dans leurs études. J'ai vu passer comme ça toutes sortes de gens, et notamment un Libanais que nous avons beaucoup accompagné, qui a passé son bac en prison et a obtenu la mention Bien ! Par ailleurs, dans cet établissement, il y a au moins 20 ou 30 activités culturelles possibles, nous

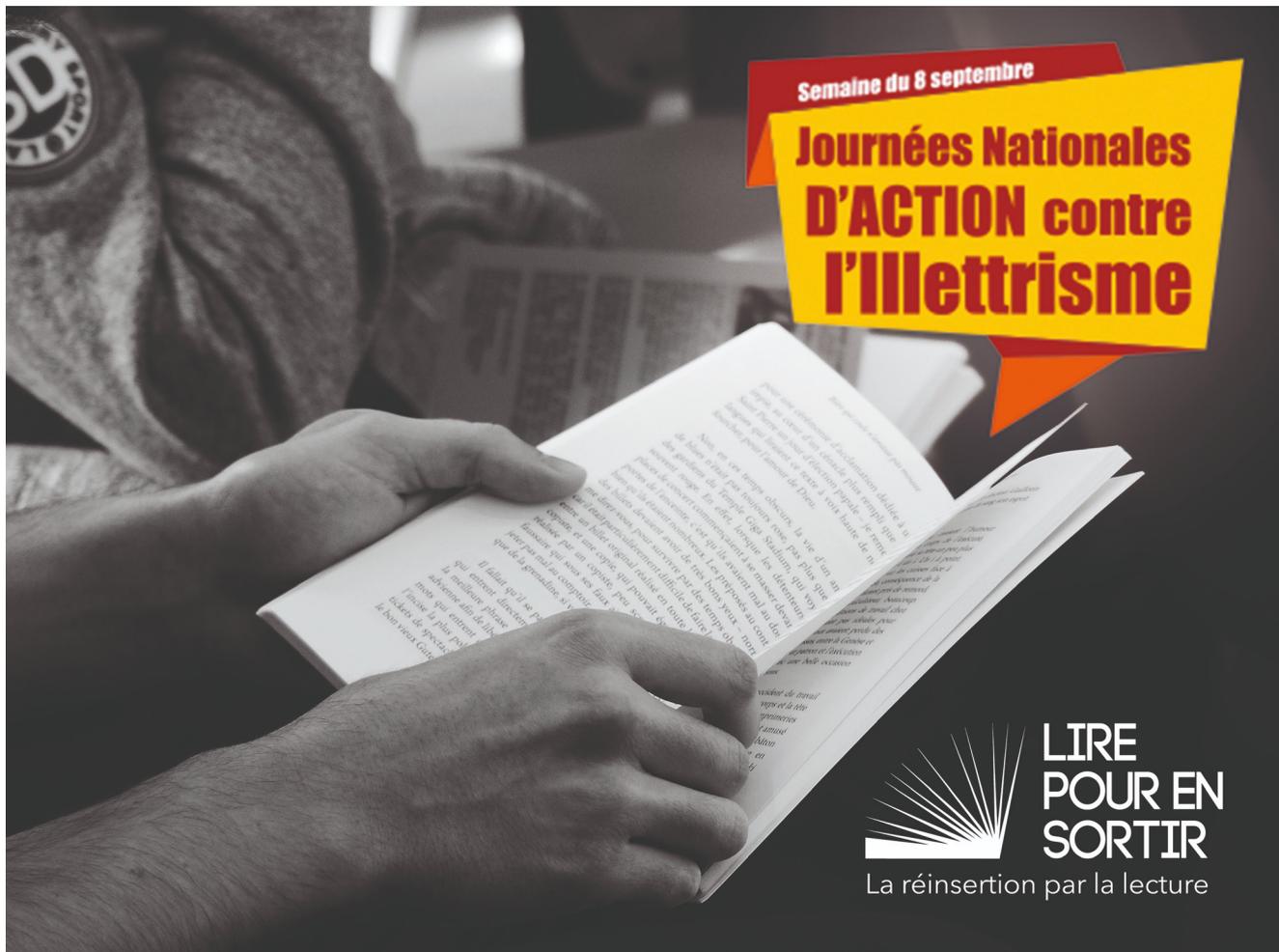
ne sommes donc pas isolés dans notre travail.

*Quelles sont les activités que vous proposez aux détenus, plus concrètement ?*

Plus concrètement, nous leur offrons les livres que nous achetons neufs auprès de librairies indépendantes locales. Les livres leur appartiennent définitivement. Nous sommes pour cela soutenus par des mécènes privés et les pouvoirs publics. L'année dernière nous avons offert 600 livres dans le cadre du programme personnalisé de lecture aux personnes détenues à Draguignan. Nous organisons également d'autres types d'activités comme des événements culturels collectifs : des rencontres avec des auteurs, ou un concours annuel d'écriture dont les textes primés sont d'ailleurs remarquables ! Les activités de notre association se déploient ainsi grâce à une équipe de 6 salariés et à plus de 250 bénévoles au sein de 30 établissements pénitentiaires à ce jour.

*Comment vous adaptez-vous à la diversité des détenus que vous rencontrez ?*

C'est en effet intéressant de voir la variété des gens que nous aidons : il y a certaines personnes d'un côté qui sont très peu cultivées, qui ont peu lu et qui ont quelquefois aussi des difficultés



« C'est un enjeu de liberté, car, au fond, lire donne surtout la possibilité de se faire soi-même une opinion sur les choses. »

« Il est impératif de faire en sorte que les détenus soient mieux équipés intellectuellement en sortant qu'ils ne l'étaient en entrant. »

d'écriture, et de l'autre, certaines avec lesquelles nous avons des discussions plus poussées sur les lectures qu'elles peuvent faire. En tout cas, quand on parvient à trouver, dans le catalogue de lecture spécifiquement constitué par notre association, le livre adapté à un détenu assez peu instruit et qu'il revient en s'exclamant "Comme c'est bien d'avoir lu !", on se dit qu'on sert à quelque chose.

*Quel est le pouvoir de la lecture dans une prison ?*

Si on s'arrête à la punition, la société ne peut pas fonctionner. Il faut davantage prendre en compte l'intérêt prochain des détenus pour la société : c'est le but de la réinsertion. La lecture telle que nous la favorisons est une toute petite graine : celle qui peut donner aux détenus la capacité de réfléchir pour faciliter ensuite leur réinsertion. C'est un enjeu de liberté, car, au fond, lire donne surtout la possibilité de se faire soi-même une opinion sur les choses. C'est en ce sens que "*l'insertion par la lecture*" est au cœur de notre œuvre. Encore une fois, le niveau des détenus est inégal. Mais nous essayons de nous adapter ; nous nous associons aussi à d'autres propositions culturelles notamment celles du Centre national du Livre. Grâce à ce partenariat, les détenus ont participé à un événement littéraire sur le thème de l'amour. Ils avaient le choix entre l'écriture et la lecture. Certains ont lu un extrait de Cyrano et on a vu ainsi 50 ou 60 détenus les écouter lire ! On découvre d'ailleurs que certains ont été des artistes, notamment ce détenu qui a reçu le César du meilleur espoir en 2019 (Ndr1 : *Dylan Robert*). Je me souviens de cette citation de Sénèque : "*Limportant n'est pas ce qu'on supporte, mais la façon de le supporter*".

En 2020, 23% de la population carcérale était étrangère, comment parvenez-vous à vous adapter à cela ? Votre travail est-il aussi un travail d'intégration ?

Oui, indirectement. On fournit à ceux qui ont le plus de difficultés des livres adaptés, comme *L'homme qui plantait des arbres* de Giono par exemple ; c'est un livre qui fait quinze pages mais qui offre un message universel. Nous proposons aussi des dictionnaires bilingues qui favorisent la lecture en langue française. Nous essayons d'instaurer un lien de confiance entre les détenues et nous, car c'est nécessaire à notre travail. Il m'est arrivé cependant d'assister, impuissante, à la radicalisation d'un jeune homme qui n'avait aucune structure personnelle et avec lequel on n'arrivait plus à conserver un contact régulier. La culture est un antidote à cela, mais lorsque les détenus n'ont pas de structure personnelle, c'est vrai que c'est très dur.

*Houellebecq pourrait être le parrain de votre association lorsqu'il écrit : "La littérature ne contribue nullement à l'augmentation des connaissances, pas davantage au progrès moral humain ; mais elle contribue de manière significative au bien-être humain, et cela d'une manière à laquelle ne peut prétendre aucun autre art." Partagez-vous cette conception de la littérature ?*

Personnellement, j'aime beaucoup Houellebecq et je souscris parfaitement à cela en ce qui concerne notre activité associative. Nous ne sommes pas là simplement pour leur donner des livres, mais aussi pour leur dire qu'ils sont légitimes à cela. Si on ne va pas, en quelque sorte, chercher à la source en lisant, on se laisse envahir par d'autres choses.

*L'existence même de votre œuvre prouve-t-elle que la prison peut être le lieu d'une rédemption intellectuelle, spirituelle en un sens, et sociale, à rebours d'une idéologie foucauldienne ?*

Il faut se garder des réactions épidermiques, même si Je crois qu'il faudrait que tous les citoyens aillent un jour visiter une prison. Il est impératif de faire en sorte que les détenus soient mieux équipés intellectuellement en sortant qu'ils ne l'étaient en entrant. Nous essayons de participer à cela en leur

## « Il existe une puissance du livre, et ce que vous faites par votre journal l'illustre ! »

permettant de lire, mais aussi en leur proposant des concours d'éloquence pour qu'ils apprennent à s'exprimer d'une meilleure manière, ce qui les aidera à leur sortie.

*Quelle est la puissance du livre ?*

Il existe une puissance du livre, et ce que vous faites par votre journal l'illustre ! Le livre en lui-même, en tant qu'objet, a une puissance. J'ai suivi en prison un jeune tourneur-fraiseur, et je lui ai permis de lire 62 livres ! Au départ je lui donnais des BD et à la fin il lisait *Notre-Dame de Paris*, *Le hussard sur le toit*... Ils finissent par se familiariser avec la culture.

*Avez-vous obtenu des remises de peine pour les détenus grâce à la participation à des activités culturelles, quels ont été vos arguments pour interférer ainsi sur l'exécution des peines ?*

Oui, il y a un article du code de procédure pénale

qu'a contribué à faire voter en 2014 Alexandre Duval Stalla, avocat et fondateur de Lire pour en Sortir, qui prévoit qu'une preuve des efforts fait par le détenu pour sa réinsertion, dont la lecture – c'est écrit expressément – peut servir dans son dossier pénal. Concrètement, dès que les personnes détenues participent au programme personnalisé de lecture, nous leur donnons une fiche de lecture vierge, une sorte de questionnaire ; une fois que ces fiches remplies prouvent qu'ils ont lu (on sait très vite si c'est le détenu qui a écrit sa fiche de lecture, et c'est presque toujours le cas), l'association rédige une attestation individuelle de participation qui ira dans le dossier du juge de l'application des peines. La lecture peut donc jouer dans l'appréciation du juge pour envisager un aménagement de peine. Nous considérons qu'elle est plus importante que beaucoup d'autres activités !

*Au cours de discussions avec les détenus, sentez-vous que les prisons physiques dans lesquelles ils se trouvent sont des prisons intellectuelles ?*

Ce qui est sûr, c'est que la lecture est pour eux une l'évasion. Ils sont d'ailleurs fascinés par des livres écrits par des auteurs qui ont été en prison, je pense à *L' me du papillon* de Mohamed Ali. Il y a eu des écrivains détenus, mais il y a aussi des détenus écrivains ! ■

Propos recueillis par Emmanuel Hanappier et Alban Smith

## « La lecture peut jouer dans l'appréciation du juge pour envisager un aménagement de peine. »

# INTERVIEW AVEC

## LE PÈRE PIERRICK, AUMÔNIER DE PRISON

**Le Père Pierrick est curé de la paroisse Notre-Dame-de-l'Espérance à Ivry-sur-Seine. Il est également aumônier au centre pénitentiaire de Paris-La Santé (XIV<sup>ème</sup> arrondissement). Pour La Fugue, il évoque son apostolat auprès des détenus.**

*Comment êtes-vous accueilli en prison ? Quelle est la place du spirituel ?*

Lorsque nous rencontrons les détenus, ils nous parlent le plus souvent de leur famille, d'abord, mais jamais de ce qu'ils ont fait. Ils sont enfermés et ils ont besoin de parler ; il est important qu'ils sentent que nous sommes là pour les comprendre. Nous sommes aussi dans ces cellules pour servir la Parole de Dieu. Je n'ai jamais autant propagé l'Évangile et les psaumes (qu'ils apprécient particulièrement) qu'en prison. Encore ce matin, un des détenus, instable psychologiquement et au parcours de vie compliqué, m'a demandé de lui lire le psaume 68 et cela résonnait avec son histoire. Notre première logique est celle de la visite, car dans l'Évangile, il est bien dit : *"J'étais en prison, vous m'avez visité"*.

*Retrouvez-vous parfois une forme de spiritualité déjà présente chez certains détenus ou devez-vous le plus souvent leur ouvrir la porte du divin ?*

En prison, la question du sens de leur vie, et donc de Dieu, s'impose aux détenus. Des gens qui ne se posaient pas ces questions se les posent une fois qu'ils sont enfermés : ils doivent se réconcilier avec eux-mêmes, après toutes les cassures qu'ils ont endurées. C'est pourquoi, le Christ est souvent déjà dans leur cœur, dans leur cellule. Nous devons être des sourciers, ceux qui, à travers l'écoute, vont signifier qu'il y a encore une lumière au milieu de cette nuit, malgré les nombreux échecs. Il faut que justice soit faite, oui, mais tout n'est pas "foutu",

Dieu ouvre un avenir. Il est important qu'on puisse faire émerger cette lumière qui est enfouie en eux.

*Quel rôle joue la religion dans la "purgation" qui doit s'opérer chez les détenus pendant ce temps d'incarcération ? En ce sens, le temps passé en prison prépare-t-il vraiment à la réinsertion des condamnés ?*

Quand on est enfermé dans une cellule de neuf mètres carré, 22 heures sur 24, même s'il y a la télé, on est face à soi. Donc, dans l'enfermement, il y a déjà quelque chose d'un retour sur soi, sur sa propre histoire, sur ce qui s'est passé. Il y a une espèce de prise de distance qui s'opère. Quoi qu'il arrive, je pense qu'ils sont face à leur conscience, qui est un sanctuaire. Et la prison punit, certes, mais elle doit aussi réinsérer. Pour ce faire, il y a des psychologues et le personnel du SPIP (Ndrl : Service pénitentiaire d'insertion et de probation) qui s'occupent de leur trouver un logement et un travail à leur sortie. Il y a également des activités en prison organisées pour permettre cette réinsertion à la sortie : Lire pour en Sortir par exemple travaille à cela par la lecture et l'écriture, mais il y a aussi des ateliers de théâtre, et puis l'aumônerie. Tout cela participe de la reconstruction de la personne.

*Savez-vous quel pourcentage des détenus ayant découvert ou redécouvert la foi en prison continue de pratiquer en sortant de prison ?*

Normalement nous n'avons pas le droit de garder



*Père Pierrick*

un lien avec eux après la prison. Nous sommes aumôniers pendant leur détention. Cependant, je fais appel aux chrétiens, aux paroisses, aux mouvements, aux services pour prendre le relais et pour qu'on soit capable dehors de continuer à les accompagner et à les écouter.

*En quoi consiste très concrètement votre apostolat dans les prisons ? Quel est votre cadre juridique et administratif ?*

Les aumôneries sont reconnues ; il existe un droit à bénéficier des cultes. En ce qui concerne le catholicisme, il y a la messe tous les dimanches dans la prison et des groupes bibliques organisés le samedi. Les autres cultes sont également présents : musulman, israélite, protestant. Il n'y a donc pas de conflit avec l'administration, nous faisons partie du cadre comme dans le monde de la santé. Nous sommes six aumôniers catholiques pour l'ensemble des cinq bâtiments qui composent la Prison de la Santé. Pour ma part, je m'y rends les mardi et jeudi, et une fois par mois pour la messe du dimanche. Nous sommes aidés des ABA (ou auxiliaires bénévoles d'aumônerie) qui, eux, viennent animer les groupes bibliques du samedi matin.

*Comment êtes-vous devenu aumônier ?*

Dans un état laïc, un peu comme pour les hôpitaux, Eh bien, je n'y avais jamais pensé avant ! J'ai été curé de Marne-La-Vallée pendant 11 ans. Et au bout de ces années, j'ai voulu avoir un ministère auprès des plus pauvres. Un prêtre qui était aumônier national des prisons m'a dit un jour qu'il me verrait bien aumônier en détention et il me proposa de venir en visite avec lui. Là, ça n'a pas été un coup de foudre, mais presque !

*Depuis plusieurs années, la radicalisation islamiste est un risque grandissant dans les prisons françaises, l'avez-vous observée ?*

Je crois qu'il y a un nouveau public qui apparaît

en ce moment, assez radical (pas uniquement chez les musulmans d'ailleurs !). Nous ne sommes pas immédiatement confrontés à cette radicalité tout d'abord parce que nous ne rencontrons pas ceux qui ne nous le demandent pas. C'est important toutefois d'être capable d'écouter malgré tout. Quand l'écoute n'est plus possible, il faut essayer de trouver une autre voie. Je me rappelle d'un détenu radicalisé qui tenait des propos insoutenables, et j'ai détourné son attention vers autre chose : je l'ai interrogé sur les dessins que j'avais remarqués sur le mur. Il m'a expliqué pourquoi il faisait ces dessins, et ce qui le passionnait : c'était un autre homme ! Nous avons pu discuter du Beau, et le Beau mène à Dieu. Dans un univers carcéral où tout est laid, il est important de regarder ce qu'il y a de beau dans leur vie : il y a eu des drames, des choses difficiles, mais c'est important de faire émerger et de nommer ce qu'il y a de beau et de bon.

*Face au climat de tension et même de violence qui règne en prison, quelle est votre méthode auprès des détenus ?*

Il faut se garder des réactions épidermiques, même si ce qu'on entend nous dérange et n'est pas juste. C'est important de laisser la parole couler. Il y a rarement de la violence entre un détenu et un aumônier, donc je pense qu'on participe à cet apaisement, dans un lieu où il y a beaucoup de bruit, où on entend taper contre les portes, où les gens se révoltent. Quand ce détenu ce matin m'a demandé de lire le psaume 68, une paix s'est installée immédiatement à cette lecture, parce que cela a résonné en lui. Je pense donc que notre posture d'écoute et de disponibilité permet de procurer une certaine paix. C'est aussi pour ça que c'est important d'être en forme pour aller voir les détenus ; il ne s'agit pas d'être fatigué ! Il faut être totalement disponible à la personne, car c'est ça d'abord qui apaise.

*Une belle anecdote pour finir ?*

C'est une joie pour moi, en tant que prêtre, d'avoir préparé une personne au Baptême, à la

Confirmation et puis à l'Eucharistie. C'était tout un cheminement : j'ai vu cette personne passer par des moments très difficiles, grandir et s'ouvrir à Dieu. Et avec ce cheminement, nous avons touché le travail de l'Esprit-Saint. Une confiance s'est établie avec les aumôniers et finalement cette personne a accueilli la parole du Christ qui a touché son cœur, qui l'a convertie au sens où cette personne a vraiment changé de direction. Cependant, nous ne voyons pas toujours les fruits de notre apostolat : nous travaillons gratuitement, en espérant alors que ces hommes rencontreront demain les bonnes personnes qui poursuivront notre travail. ■

Propos recueillis par Pauline Doutrebente et Ombeline Chabridon

« Quoi qu'il arrive, je pense que les détenus sont face à leur conscience, qui est un sanctuaire. »

# LES COUPS DE CŒUR DE CHARLOTTE

## Emmanuel Carrère

### D'autres vies que la mienne



#### *D'autres vies que la mienne,* Emmanuel Carrère (2009)

Trois hommes foudroyés par la vie :

l'un a perdu sa petite fille au large des côtes sri lankaises, l'autre a enterré sa femme d'un cancer et le dernier a perdu sa jambe pour la même raison.

Ce livre témoignage que nous offre ici Carrère est un hymne à la condition humaine dans tout ce qu'elle a de plus fragile : la mort et la maladie.

Roman d'un « je » qui se décentre car forcé de le faire, qui sort de lui-même pour raconter les autres, c'est un véritable tour de force littéraire, empli de sincérité à vous en crever le cœur et à vous en saisir l'âme.

On a demandé à l'écrivain d'exercer son métier : écrire.

Carrère a posé avec simplicité des mots sur la vie des autres, permettant ainsi à ses propres névroses de devenir indécentes face à l'horreur qui frappe ces héros qui pourraient être les nous de demain.

D'autres vies que la mienne, donc : trois cents quatorze pages d'un homme face à la mort, contraint de la regarder droit dans les yeux, trois cents quatorze pages sur la justice, la pauvreté et la vie, trois cents quatorze pages qui guérissent de la folie.

## Jean-Paul Sartre Les mains sales

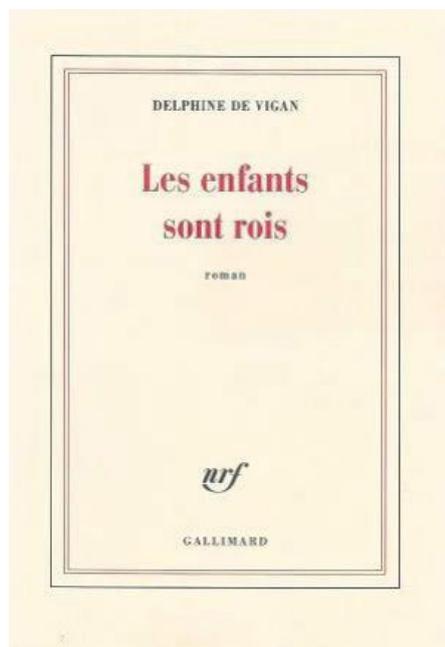


#### *Les mains sales,* Jean Paul Sartre (1948)

C'était l'année 1943. Dans un pays envahi par les nazis et qui n'existe pas, cette nation se place au cœur de l'Europe de l'Est. Hugo, jeune intellectuel idéalisant le marxisme, est conduit à assassiner un chef communiste. Après avoir purgé sa peine de deux ans d'emprisonnement, il se réfugie chez Olga, sa protectrice de toujours, convaincu que le Parti le jugera inapte à toute nouvelle intégration. La pièce se déroule en sept tableaux, eux-mêmes divisés en plusieurs scènes. Les répliques sont courtes, incisives et directes, comme des vérités trop évidentes qu'on ne peut passer sous silence. A travers Les Mains

Sales, le lecteur se confronte à une œuvre politisée et dans laquelle la liberté occupe une place centrale et intrinsèque à la condition humaine - essence de la pensée sartrienne. « Moi, j'ai les mains sales. Jusqu'aux coudes. Je les ai plongées dans la merde et dans le sang. Et puis après ? Est-ce que tu t'imagines qu'on peut gouverner innocemment ? » murmurerait Hoederer au jeune Hugo.

A moitié victime, à moitié complice, les yeux rivés sur soi et sur ses choix, le lecteur regardera ses propres mains en se demandant si son destin est bien le sien.



***Les enfants sont rois,***  
***Delphine de Vigan (2021)***

Avec *Les enfants sont rois*, Vigan signe, une nouvelle fois, un thriller captivant, bien que s'éloignant de son écriture d'origine. Mélanie rêve de gloire et de paillettes : élevée dans le culte de la télé-réalité des années 2000, sa seule et petite apparition à l'écran tombe dans l'oubli. Des années plus tard, mère de deux enfants, voilà qu'elle expose sa vie quotidienne et intime sur YouTube, suivie par des millions d'abonnés. Mélanie vit enfin le rêve qu'elle s'imaginerait depuis toujours, jusqu'au jour où sa fille disparaît. Vigan pose ici la grande question des réseaux sociaux et de leur place dans notre vie, ou devrions-nous, peut-être, inverser la sentence : le rôle de notre existence à travers le prisme de la vitrine du paraître. Quel est

donc le prix pour la vie qu'on a rêvée ? Dans un monde où l'on ne vit plus que pour être vu et où les êtres qui n'existent pas encore sont déjà exposés (n'en déplaisent à ces futures mamans d'Instagram qui publient des clichés de leur échographie), le cœur et la raison sont pris entre les lignes de cet auteur de génie - que je lis et que j'aime depuis longtemps.

---

***Charlotte Cros de Gracia***



# ANTHOLOGIE

*Par Fleur Lecœur*

## François Villon, Le Grand Testament (1461)

En l'an trentième de mon âge,  
Que toutes mes hontes j'eus bues,  
Ni du tout fol, ni du tout sage,  
Nonobstant maintes peines eues,  
Lesquelles j'ai toutes reçues  
Sous la main Thibault d'Aussigny ...  
S'évêque il est, signant les rues,  
Qu'il soit le mien je le renie.

Si prie au benoît Fils de Dieu,  
Qu'à tous mes besoins je réclame,  
Que ma pauvre prière ait lieu  
Vers lui, de qui tiens corps et âme,  
Qui m'a préservé de maint blâme  
Et franchi de vile puissance.  
Loué soit-il, et Notre Dame,  
Et Louis, le bon roi de France !

Hé Dieu ! si j'eusse étudié  
Au temps de ma jeunesse folle  
Et à bonne moeurs dédié,  
J'eusse maison et couche molle.  
Mais quoi ? je fuyoie l'école,  
Comme fait le mauvais enfant.  
En écrivant cette parole,  
A peu que le coeur ne me fend.

Pauvre je suis de ma jeunesse  
De pauvre et de petite extrace;  
Mon père n'eut oncq grand richesse,  
Ni son aïeul nommé Horace;  
Pauvreté tous nous suit et trace.  
Sur les tombeaux de mes ancêtres,  
Les âmes desquels Dieu embrasse !  
On n'y voit couronnes ni sceptres.

Je connais que pauvres et riches,  
Sages et fols, prêtres et lais,  
Nobles, vilains, larges et chiches  
Petits et grands, et beaux et laids,  
Dames à rebrassés collets,  
De quelconque condition,  
Portant atours et bourrelets,  
Mort saisit sans exception.

La mort le fait frémir, pâlir,  
Le nez courber, les veines tendre,  
Le col enfler, la chair mollir,  
Jointes et nerfs croître et étendre.  
Corps féminin, qui tant est tendre,  
Poli, souef, si précieux,  
Te faudra-t-il ces maux attendre ?  
Oui, ou tout vif aller ès cieux.

## André Chénier (1762-1794), La jeune captive

" L'épi naissant mûrit de la faux respecté ;  
Sans crainte du pressoir, le pampre tout l'été  
Boit les doux présents de l'aurore ;  
Et moi, comme lui belle, et jeune comme lui,  
Quoi que l'heure présente ait de trouble et  
d'ennui,  
Je ne veux point mourir encore.

Qu'un stoïque aux yeux secs vole embrasser la  
mort,  
Moi je pleure et j'espère ; au noir souffle du  
Nord  
Je plie et relève ma tête.  
S'il est des jours amers, il en est de si doux !  
Hélas ! quel miel jamais n'a laissé de dégoûts ?  
Quelle mer n'a point de tempête ?

L'illusion féconde habite dans mon sein.  
D'une prison sur moi les murs pèsent en vain.  
J'ai les ailes de l'espérance :  
Échappée aux réseaux de l'oiseleur cruel,  
Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel  
Philomène chante et s'élance.

Est-ce à moi de mourir ? Tranquille je m'endors,  
Et tranquille je veille ; et ma veille aux remords  
Ni mon sommeil ne sont en proie.  
Ma bienvenue au jour me rit dans tous les yeux ;  
Sur des fronts abattus, mon aspect dans ces  
lieux  
Ranime presque de la joie.

Mon beau voyage encore est si loin de sa fin !  
Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin  
J'ai passé les premiers à peine,  
Au banquet de la vie à peine commencé,  
Un instant seulement mes lèvres ont pressé  
La coupe en mes mains encor pleine.

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la  
moisson ;  
Et comme le soleil, de saison en saison,  
Je veux achever mon année.  
Brillante sur ma tige et l'honneur du jardin,  
Je n'ai vu luire encor que les feux du matin ;  
Je veux achever ma journée.

Ô mort ! tu peux attendre ; éloigne, éloigne-toi ;  
Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,  
Le pâle désespoir dévore.  
Pour moi Palès encore a des asiles verts,  
Les Amours des baisers, les Muses des concerts.  
Je ne veux point mourir encore. "

Ainsi, triste et captif, ma lyre toutefois  
S'éveillait, écoutant ces plaintes, cette voix,  
Ces vœux d'une jeune captive ;  
Et secouant le faix de mes jours languissants,  
Aux douces lois des vers je pliais les accents  
De sa bouche aimable et naïve.

Ces chants, de ma prison témoins harmonieux,  
Feront à quelque amant des loisirs studieux  
Chercher quelle fut cette belle :  
La grâce décorait son front et ses discours,  
Et, comme elle, craindront de voir finir leurs  
jours  
Ceux qui les passeront près d'elle.

## À quatre prisonniers, Victor Hugo Les châtiments (1853)

Mes fils, soyez contents ; l'honneur est où vous êtes.  
Et vous, mes deux amis, la gloire, ô fiers poètes,  
Couronne votre nom par l'affront désigné ;  
Offrez aux juges vils, groupe abject et stupide,  
Toi, ta douceur intrépide,  
Toi, ton sourire indigné.

Dans cette salle, où Dieu voit la laideur des âmes,  
Devant ces froids jurés, choisis pour être infâmes,  
Ces douze hommes, muets, de leur honte chargés,  
Ô justice, j'ai cru, justice auguste et sombre,  
Voir autour de toi dans l'ombre  
Douze sépulcres rangés.

Ils vous ont condamnés, que l'avenir les juge !  
Toi, pour avoir crié : la France est le refuge  
Des vaincus, des proscrits ! - Je t'approuve, mon fils !  
Toi, pour avoir, devant la hache qui s'obstine,  
Insulté la guillotine,  
Et vengé le crucifix !

Les temps sont durs ; c'est bien. Le martyr console.  
J'admire, ô Vérité, plus que toute auréole,  
Plus que le nimbe ardent des saints en oraison,  
Plus que les trônes d'or devant qui tout s'efface,  
L'ombre que font sur ta face  
Les barreaux d'une prison !

Quoi que le méchant fasse en sa bassesse noire,  
L'outrage injuste et vil là-haut se change en gloire.  
Quand Jésus commençait sa longue passion,  
Le crachat qu'un bourreau lança sur son front blême  
Fit au ciel à l'instant même  
Une constellation !

## **Le ciel est, par-dessus le toit, Paul Verlaine, 1881**

**Le ciel est, par-dessus le toit,  
Si bleu, si calme !  
Un arbre, par-dessus le toit,  
Berce sa palme.**

**La cloche, dans le ciel qu'on voit,  
Doucement tinte.  
Un oiseau sur l'arbre qu'on voit  
Chante sa plainte.**

**Mon Dieu, mon Dieu, la vie est là,  
Simple et tranquille.  
Cette paisible rumeur-là  
Vient de la ville.**

**– Qu'as-tu fait, ô toi que voilà  
Pleurant sans cesse,  
Dis, qu'as-tu fait, toi que voilà,  
De ta jeunesse ?**

## **Sur Le Tasse en prison, Baudelaire**

**Le poète au cachot, débraillé, maladif,  
Roulant un manuscrit sous son pied convulsif,  
Mesure d'un regard que la terreur enflamme  
L'escalier de vertige où s'abîme son âme.**

**Les rires enivrants dont s'emplit la prison  
Vers l'étrange et l'absurde invitent sa raison ;  
Le Doute l'environne, et la Peur ridicule,  
Hideuse et multiforme, autour de lui circule.**

**Ce génie enfermé dans un taudis malsain,  
Ces grimaces, ces cris, ces spectres dont l'essaim  
Tourbillonne, ameuté derrière son oreille,**

**Ce rêveur que l'horreur de son logis réveille,  
Voilà bien ton emblème, Ame aux songes obscurs,  
Que le Réel étouffe entre ses quatre murs !**

## A la Santé, Guillaume Apollinaire, Alcools, 1913

### I

Avant d'entrer dans ma cellule  
Il a fallu me mettre nu  
Et quelle voix sinistre ulule  
Guillaume qu'es-tu devenu  
Le Lazare entrant dans la tombe  
Au lieu d'en sortir comme il fit  
Adieu Adieu chantante ronde  
Ô mes années ô jeunes filles

### II

Non je ne me sens plus là  
Moi-même  
Je suis le quinze de la  
Onzième  
Le soleil filtre à travers  
Les vitres  
Ses rayons font sur mes vers  
Les pitres  
Et dansent sur le papier  
J'écoute  
Quelqu'un qui frappe du pied  
La voûte

### III

Dans une fosse comme un ours  
Chaque matin je me promène  
Tournons tournons tournons toujours  
Le ciel est bleu comme une chaîne  
Dans une fosse comme un ours  
Chaque matin je me promène  
Dans la cellule d'à côté  
On y fait couler la fontaine  
Avec le clefs qu'il fait tinter  
Que le geôlier aille et revienne  
Dans la cellule d'à côté  
On y fait couler la fontaine

### IV

Que je m'ennuie entre ces murs tout nus  
Et peint de couleurs pâles  
Une mouche sur le papier à pas menus  
Parcourt mes lignes inégales  
Que deviendrai-je ô Dieu qui connais ma douleur  
Toi qui me l'as donnée  
Prends en pitié mes yeux sans larmes ma pâleur  
Le bruit de ma chaise enchaînée  
Et tour ces pauvres cœurs battant dans la prison  
L'Amour qui m'accompagne  
Prends en pitié surtout ma débile raison  
Et ce désespoir qui la gagne

### V

Que lentement passent les heures  
Comme passe un enterrement  
Tu pleureras l'heure ou tu pleures  
Qui passera trop vite  
Comme passent toutes les heures

### VI

J'écoute les bruits de la ville  
Et prisonnier sans horizon  
Je ne vois rien qu'un ciel hostile  
Et les murs nus de ma prison  
Le jour s'en va voici que brûle  
Une lampe dans la prison  
Nous sommes seuls dans ma cellule  
Belle clarté Chère raison

## Robert Brasillach, Noël en taule (Poèmes de Fresnes), 1944

Qu'importe aux enfants du hasard,  
Le verrou qu'on tire sur eux :  
Noël n'est pas pour les veinards,  
Noël est pour les malchanceux.  
Voici la nuit : il n'est pas tard,  
Mais la cloche tinte pour eux.

Bon Noël des garçons en taule,  
Noël des durs et des filous,  
Ceux dont la vie ne fut pas drôle,  
La fille que bat le marlou,  
Le gars qui suivait mal l'école,  
Ils te connaissent comme nous.

Noël derrière les barreaux,  
Noël sans arbre et sans bonhomme,  
Noël sans feu et sans cadeau,  
C'est celui des lieux où nous sommes,  
Où d'autres ont joué leur peau,  
Sur la paille dormi leur somme.

Je t'adopte, Noël d'ici,  
Bon Noël des mauvaises passes :  
Tu es le Noël des proscrits,  
De ceux qui rient dans les disgrâces,  
Des pauvres bougres qu'on trahit,  
Et des enfants de bonne race.

Nous savons qu'au dehors, ce soir,  
Les amis et les cœurs fidèles,  
Les enfants ouvrant dans le noir,  
Malgré le sommeil, leurs prunelles,  
Évoquent l'heure du revoir  
Et tendent leurs mains fraternelles.

Et pour revoir, gens du dehors,  
Le vrai Noël de nos enfances,  
Il suffit de fermer encore  
Nos yeux sur l'ombre de l'absence,  
Pour dissiper le mauvais sort  
Et faire flamber l'espérance.

# La rédaction

## *Fondateurs*

*Alban Smith & Hervé de Valous*

## Rédacteurs

Géopolitique

*Amycie Lécuyer*

Littérature

*Ombeline Chabridon*

Actualité

*Alain d'Yrlan de Bazoge*

Histoire de l'Art

*Anne Hédé-Haïy*

Histoire

*Hervé de Valous*

Economie

*Grégoire Lenoir*

Philosophie

*Emmanuel Hanappier*

## Responsable brèves

*Charlotte Cros*

## Responsable entretiens

*Alban Smith*

## Direction artistique

& photographies

*Pauline Doutrebente*

## Maquétiste

*Gersende Sechet*

## Secrétaire de rédaction

*Aliénor Brochot*

## Chargée de communication

*Maëlys de Bourayne*

LF